

cndp

Commission particulière
du débat public
Liaison Castres-Toulouse

LES CAHIERS D'ACTEURS

N°11
Nov. 2009CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN

*Chambre d'Agriculture
du Tarn
96 rue des agriculteurs
BP89 - 81003 ALBI Cedex*

Téléphone : 05-63-48-83-83

Fax : 05-63-48-83-09

Courriel :

accueil@tarn.chambagri.fr

Site internet :

www.agritarn.com

L'agriculture Tarnaise : diversifiée, dynamique, porteuse d'emplois et actrice de l'aménagement du territoire

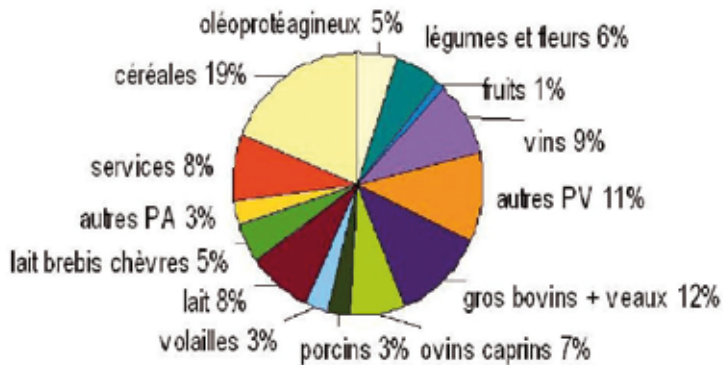
L'activité agricole du Tarn, département rural, couvre la majeure partie du territoire : 54 % de la surface du département est cultivée et 28 % occupée par la forêt. Elle génère de très importantes retombées économiques dans son secteur d'activité, y compris l'agro-alimentaire, mais aussi dans l'artisanat, le commerce, les services...

En 2009, 5,2 % de la population active tarnaise travaille en tant qu'agriculteur exploitant alors que cette proportion est de moins de 2,5% en France. Sur les 6 100 exploitations, 3 900 sont professionnelles avec un fort développement des formes sociétaires (1 400 entreprises). Elles font travailler 9 100 personnes, 20% en tant que salariés.

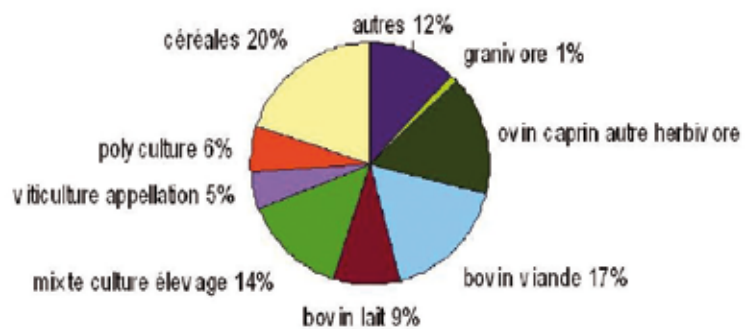
En adéquation avec la géographie du département, l'agriculture du Tarn est très diversifiée : si à l'ouest, les plaines se prêtent à la polyculture, à l'est la montagne est valorisée par l'élevage.



La plupart des exploitations sont diversifiées et l'agriculture tarnaise offre la quasi totalité des productions métropolitaines.



Production agricole Tarn 2007 : 529 M€



Répartition du nombre d'exploitations professionnelles par OTEX

Les produits sous signe de qualité, à valeur ajoutée, sont nombreux. Ils représentent 12 % du chiffre d'affaires agricole : vins AOC Gaillac, Roquefort, ...IGP ail rose de Lautrec, Veau d'Aveyron et du Ségala, ...label rouge Cabécou d'Autan, volaille fermière du Ségala,... De même, la production de semences de grandes cultures, mais aussi fourragères et potagères couvre plus de 5 500 ha.

La valorisation des produits passe par des filières organisées : coopératives ou entreprises départementales, mais aussi régionale voire inter-régionales. Elle passe aussi par les circuits courts, en croissance ces dernières années : 1250 exploitations sont concernées, majoritairement pour la vente de viande, le vin et les fromages. Depuis 2008, le revenu agricole moyen tarnais est en chute importante, du fait de la forte baisse de la plupart des prix de vente et de la hausse très significative des charges.

Le désenclavement du sud du Tarn, une nécessité

Pour la Chambre d'Agriculture il est essentiel de désenclaver le bassin sud du Tarn. Ce désenclavement aura des incidences positives tant sur le développement industriel que sur le développement du secteur agricole et agroalimentaire.

Une liaison routière de qualité entre Castres/Mazamet et Toulouse est aujourd'hui nécessaire et urgente. Pour autant, la Chambre d'agriculture n'a pas à se prononcer sur tel ou tel type d'infrastructure. Ce choix n'est pas de sa compétence. Le dossier soumis au débat public par l'Etat propose les

solutions pour faciliter le trafic routier entre Toulouse et Castres/Mazamet. Le débat public doit permettre de trouver la meilleure solution.

Quelle que soit l'option qui sera choisie, la Chambre d'Agriculture du Tarn restera attentive pour trouver des solutions économes en foncier. La préservation des espaces agricoles et du foncier agricole est fondamentale pour pérenniser l'activité agricole, acteur économique central de ce département.



Les attentes de la Chambre d'agriculture

La réalisation d'une liaison routière de Toulouse à Castres/Mazamet, quelle que soit l'option choisie, aura des conséquences sur l'aménagement et le développement de la partie

Sud Ouest du territoire Tarnais. Face aux conséquences d'une infrastructure linéaire, la Chambre d'agriculture pose certaines exigences :

Minimiser l'impact sur les exploitations : Économiser l'espace agricole et pérenniser les exploitations

Une mise en 2x2 voies aura un impact direct sur de nombreuses exploitations agricoles. La perte d'espaces cultivables, l'effet de coupure et le démembrement de certaines exploitations doivent être préalablement et justement pris en compte, afin de ne pénaliser aucun agriculteur. La Chambre d'agriculture veillera à ce que chaque agriculteur touché soit bien considéré et justement indemnisé.

Il est essentiel de concevoir un tracé économe en terres agricoles. Le foncier agricole n'est pas à considérer comme un espace abondant et disponible. Il est l'outil de travail des agriculteurs et l'ensemble des aménageurs doivent l'appréhender comme un bien commun à protéger.

La question des accès aux champs doit être traitée avec soin. Un ouvrage linéaire entraîne nécessairement des allongements de parcours entre le siège d'exploitation et les parcelles

exploitées. Tout devra être mis en œuvre pour faciliter le transit des engins agricoles d'un côté à l'autre de la route par des passages supérieurs ou inférieurs adaptés au gabarit des machines agricoles modernes.

Enfin, le passage d'une route est l'occasion d'aménager les espaces agricoles touchés. En fonction des besoins des agriculteurs, tout doit être mis en œuvre pour restructurer les exploitations touchées.

Les exploitations agricoles ne doivent pas payer le prix de cette autoroute. Elles doivent bénéficier d'un aménagement foncier, géré et financé par la collectivité, afin de restructurer les exploitations et de compenser les pertes de foncier. Sans attendre, il apparaît important de créer des réserves foncières pour rendre cette restructuration possible, pour que la collectivité dispose d'un stock de foncier agricole à attribuer aux exploitants touchés.

Minimiser l'impact environnemental : Préserver un espace rural de qualité

Le territoire du sud ouest du Tarn est un espace rural de haute qualité. Le cadre de vie, la sensibilité paysagère et environnementale, sont le résultat d'un équilibre entre espaces agricoles, naturels et urbanisés. Cet équilibre fonde l'attractivité résidentielle, touristique et économique de ce territoire.

L'activité agricole et les autres activités qui s'y déploient, souvent en synergie, participent très activement à cet équilibre territorial. Il est donc essentiel de les préserver pour faciliter l'aménagement et le développement durable des zones d'influence d'une route à 2x2 voies.

Il est primordial que les conditions de réalisation de cette liaison routière et que les conditions d'accueil des nouveaux arrivants le long de l'axe (logements, services...), respectent la place et le rôle de l'agriculture sur ce territoire.

Diminuer la consommation d'espace agricole et limiter au

strict nécessaire l'artificialisation des espaces naturels sont les objectifs de la Chambre d'agriculture. Il ne s'agit pas de slogan mais d'une attitude vis à vis de l'espace agricole qui doit être portée par l'ensemble des aménageurs du territoire.

Aux pertes directes du fait de la route elle-même, s'ajoutent les espaces artificialisés par l'urbanisation au fin d'habitat ou d'activité. Les collectivités doivent s'engager dans une gestion respectueuse de l'espace agricole et veiller à limiter au strict nécessaire les emprises sur le foncier agricole.

Dans les années à venir, les aménageurs du territoire devront rester très vigilants sur les effets de levier en terme d'urbanisation que ne manquera pas de générer, plus que le projet lui-même, l'émergence opportune d'une multitude de projets immobiliers spéculatifs, parasites et inorganisés risquant au mieux de banaliser, au pire de détruire la qualité de ces territoires.



Impact économique : Développer le tissu agricole et agro-alimentaire

Une liaison rapide de Toulouse à Castres/Mazamet est un vecteur de développement économique pour l'agriculture. Le monde agricole participera de fait à la qualité de l'accueil des nouveaux arrivants. Il doit donc pouvoir aussi bénéficier d'apports positifs du projet. Les activités de diversification (accueil à la ferme, promotion des produits agricoles et de vente directe) sont ici au cœur du sujet, mais d'autres thèmes sont susceptibles d'être abordés.

Une liaison de qualité de Toulouse à Castres/Mazamet permettra de conforter les installations et productions en place. La filière porcine sur le secteur des monts de Lacaune représente un gros pôle de production et génère près de 700 emplois directs. Les porcs proviennent de la région Midi-

Pyrénées, des régions limitrophes et les salaisons de Lacaune repartent ensuite approvisionner la grande distribution vers l'ensemble des régions françaises.

L'abattoir Bigard de Castres réceptionne les animaux vivants de plusieurs départements pour ensuite alimenter le marché régional des viandes, tout comme l'abattoir de Puylaurens. De même, la filière bois a besoin de voies pour évacuer sa production vers des sites de transformation et de consommation.

Ce projet de liaison routière doit permettre de développer les filières existantes et ouvrir de nouvelles opportunités de développement pour l'agriculture et l'agro-alimentaire Tarnaise.

Pour Conclure :

Au cœur des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux, l'agriculture constitue un enjeu majeur pour demain. Fort de ce constat, la Chambre d'agriculture du Tarn veut développer une agriculture durable, une agriculture dynamique, économiquement forte, qui participe à l'équilibre et à l'aménagement du territoire. Sans se positionner sur le choix d'une solution, la Chambre d'agriculture souhaite qu'une solution pour améliorer l'itinéraire de Toulouse à Castres/Mazamet et désenclaver rapidement le Sud du Tarn soit trouvée. Cette solution doit être économe en foncier, respecter les exploitations en place et ne pas être cause d'un étalement urbain non maîtrisé autour des échangeurs.

Le débat public permettra de dégager la meilleure des solutions pour relier Toulouse à la Vallée du Thoré, aux Monts de Lacaune, à Castres/Mazamet et au Puylaurentais.

